



On veut m'attaqué pour vice caché

Par **megamathieu**, le **18/08/2009** à **19:21**

Bonjour, j'ai vendu une motos de 50cm², après quelques jour l'acheteur me demande 200 € pour payé des « réparation » dans ces dites réparations qui, je le signale, on été faites par un ami a lui et non par un professionnel, il avait des « problèmes » qui n'en était pas, en effet rien était cachée dans l'annonce, de plus il est venu voir et a fait le tour de la moto, j'ai répondu honnêtement a toutes les questions qu'il a posée. Il est parti l'essayé et il me l'as achetée spontanément après, je lui ai précisé avant que je vendais la moto dan l'états. Il veut maintenant porté plainte pour vis caché, qu'es ce que je risque, sachant que les réparation n'on pas été faite par un professionnelle et que les pièces ont étai choisie plus ou moins arbitrairement. Et qu'il a modifié des pièces sois disant « usée » alors que moi-même en un moi je ne m'étais pas rendu conte du problème.

Et en imaginant que demain il casse une pièces de lui-même et la change, qu'est ce qu'il me dit qu'il ajouteras pas cela sur la facture ?

Il me demande de lui envoyé 200 € dans la semaine sous peine de « réglé sa au commissariat » ce qui constitue quand même un quart du prix de la motos, je suis dans l'incapacité de lui donné cette somme.

Qu'est ce que je risque ?

merci de m'avoir lus et merci d'avance de m'aider

Par **jeetendra**, le **18/08/2009** à **19:29**

bonsoir, il n'y a pas de vice caché, le vendeur cherche à vous arnaquer tout simplement, d'autant plus que la moto vendue en l'état était roulante, la preuve il l'a bien essayé, il faut pas pousser quand meme, contactez la clcv du jura, vous aurez plus de détails, ne vous laissez

pas faire, courage à vous, cordialement

[fluo]clcv du Jura[/fluo]
9 Avenue Aristide Briand
39100 DOLE
Tél / Fax : 03 84 72 79 64

Par **megamathieu**, le **18/08/2009** à **19:37**

merci beaucoup de votre aide, j'ai lu quelques textes juridiques depuis que j'ai eu cette histoire et maintenant je juge important d'énoncer la nature des "problèmes".

alors il y avait un robinet d'essence qui, de temps en temps fuyait, apparemment la boîte de vitesses fuyait car le jalon n'était plus en état, j'ai eu cette moto un mois, cela ferait longtemps qu'il n'y avait plus d'huile dans la boîte si elle fuyait puisque je n'y ai jamais touché. Je pense plutôt que c'est l'essence de robinet qui ruisselle jusqu'à tomber. Le roulement de la roue arrière qui était "à changer", je ne m'en étais jamais rendu compte, ainsi que le mécanicien qui a changé mes pneus et donc démonté mes roues. L'étrier arrière qui était à changer puisque la vis de purge était grippée (une vis se change je pense). et pour finir les disques de frein étaient usés (les deux alors que je n'avais jamais réparé le frein arrière de cette moto) voilà.